



Assemblée générale du Consortium USTH du 19 mai 2022

Lieu : Université de Poitiers et visioconférence

9h30-12h30

Membres présents :

Bernard Legube	(Président du Consortium)
Philippe Kanuth	(U. Aix Marseille)
Laurent Deroin	(CNES)
Valérie Zwilling	(CY Cergy Paris U.)
Julien Laurent	(ENGEES Strasbourg)
Mohammed Ramadani	(ESEO)
Maureen Berthelot	(U. de Franche-Comté)
Philippe Behra	(INP Toulouse)
Christian Valentin	(IRD)
Didier Gosset	(U. de Lille)
Cédric Jamet	(ULCO)
Anne Giroir	(U. de Lyon 1)
Florent Calvayrac	(Le Mans U.)
Alain Hoffman	(U. De Montpellier)
Benoit Mosser	(Observatoire de Paris)
Benoit Piro	(U. Paris Cité)
Philippe Lecoer	(U. Paris Saclay)
Larent Thevenet	(UPEC)
Sylvain Ouillon	(U. Paul Sabatier)
Eric Gontier	(U. De Picardie Jules Verne)
Lilian Aveneau	(U. de Poitiers)
U. de Reims Champagne-Ardenne	(Essaid Ait Barka)
Antoine Doucet	(La Rochelle U.)
Corinne Chaneac	(Sorbonne U.)
Yann Charles	(U. Sorbonne Paris Nord)

Invités présents :

Martin Schwell	(UPEC)
Guillaume Patanchon	(Département Espace)
Jean Marc Lavest	(USTH)
Luc Le Calvez	(USTH)
Victor Prat	(MEAE)
Dominique Laffly	(Ambassade de France)
Géraldine Becquet	(CPU)
Alexis Michel	(CDEFI)

Patrick Nedellec	(MESRI)
Joaquim Nassar	(MESRI)
Emilie Bourgois	(MESRI)
Than-Truc Vu	(MESRI)
Yoann Ducuing	(Aerospace Valley)
Yannis Pisset	(U. Poitiers)
Chaker Larabi	(U. Poitiers)
Jérôme Labanowski	(U. Poitiers)
Freddie Jeanne Richard	(U. Poitiers)
Frederic Richard	(U. Poitiers)
Paco Bustamante	(La Rochelle U.)
Nicolas Sidère	(La Rochelle U.)
Julien Duffau	(Euradit)
Aurélien Grossais	(CMA)
Céline Gausson	(UFTMiP)
Aïda Castellano	(Consortium USTH)

1) Accueil par l'Université de Poitiers et le Président du Consortium, lecture des procurations et vérification du quorum.

Une procuration pour cette réunion. Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées a donné procuration à Anne Giroir (U. de Lyon 1). Après vérification, le quorum est atteint, 25 membres sont représentés sur les 31 au total. La réunion peut donc démarrer.

Pour l'ouverture de l'Assemblée Générale, la parole est donnée à Noëlle Duport Vice-Présidente formation de l'Université de Poitiers, en représentation de Madame la Présidente Virginie Laval. Madame Duport, rappelle la vocation de l'USTH de rassembler des établissements pour atteindre l'objectif de former des spécialistes dans les domaines des sciences, de technologie, d'ingénierie et dans la recherche ainsi que de favoriser le transfert de technologie.

L'USTH, une jeune Université, qui se révèle surdoué et précoce : programme Bachelor et cinq programmes de Master avec une grande réussite. Au-delà des formations Bachelor et Master, il ne faut pas oublier la dimension recherche, épine dorsale dans la construction du Consortium, notamment à travers de l'école doctorale de l'USTH.

Madame Duport de sa part et de la part de Madame la Présidente, se félicite pour la participation de l'Université de Poitiers à ce Consortium. Madame Duport, exprime leur volonté de continuer à former part du Consortium, notamment à travers les Masters AES et ICT et elle salue les deux directeurs de ces Masters, présents à la réunion. Elle salue également la présence de Monsieur le Recteur Jean Marc Lavest.

La parole est donnée à Patrick Nédellec, Délégué aux affaires européennes et internationales au MESRI. Patrick Nédellec, signale la trajectoire d'évolution très ascendante de l'USTH ainsi que l'ouverture des nouvelles perspectives de développement.

L'USTH s'est en effet dotée pour la première fois, depuis sa création, d'un plan stratégique et d'une vision pour 2030. Ce plan stratégique a été adopté lors de du dernier CU qui s'est tenu le 5 mai, à travers duquel s'est reflété le dynamisme et le travail réalisé au cours des dernières années.

Pour Monsieur Nédellec, l'USTH est en train de suivre la bonne stratégie pour atteindre l'objectif d'une université de recherche d'excellence. Objectif fixé dans les deux accords intergouvernementaux, signés en 2009 et reconduits en 2018. Cela afin de jouer un rôle dans le développement économique du Vietnam ainsi que de renforcer la coopération entre le Vietnam et la France dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Monsieur Nédellec s'engage à promouvoir l'USTH auprès de ses interlocuteurs au sein du MESRI.

Monsieur Nédellec remercie l'engagement des 31 membres du Consortium, les enseignants-chercheurs et le personnel administratif. Particulièrement, Monsieur Nédellec tiens à rendre hommage au Président Bernard Legube pour son travail durant toutes ces années au sein du Consortium.

Patrick Nédellec mentionne la pertinence d'ouvrir un droit de siège pour le recteur français de l'USTH dans le bureau du Consortium, afin de renforcer la cohérence entre les actions du Consortium et les besoins de l'USTH. Le MESRI se dit prêt à accompagner le Consortium dans l'élaboration d'une feuille de route pour définir ses perspectives d'ici 2030. Finalement, il met l'accent sur l'importance de l'élection du nouveau président qui aura lieu dans le Conseil d'Administration de l'après-midi.

2) Approbation du projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 mai 2021 (vote sur document).

Le projet avait été envoyé aux membres pour lecture avant la réunion.

Cf. annexes.

Aucun vote contre, aucune abstention. Le projet de compte rendu est approuvé.

3) Finances

a. Présentation des comptes 2021 par le Consortium et le cabinet d'expert-comptable.

La parole est donnée à Anne Giroir, trésorière de l'Association. Elle présente le rapport financier qui avait été mis à disposition des membres avant la réunion.

Cf. Annexes PTT

Les points importants à noter sont les suivants :

- Concernant les produits, la somme relativement importante en 2021 de la subvention MESRI (131 717) s'explique par le report d'une partie de la subvention de 2019 en 2020 puis en 2021, comme conséquence de la crise sanitaire qui a empêché aux équipes pédagogiques de se déplacer au Vietnam. Aucune somme n'a été dédiée au paiement des frais de séjour des missions d'enseignement à l'USTH.
 - La subvention de l'Ambassade : il y a eu un report de la subvention de 2019 à 2020, puis en 2021, également en conséquence de la crise sanitaire. Donc pour 2021 il y a un produit de 24 442 euros (solde subvention 2019). L'Ambassade a décidé de ne verser aucune subvention en 2021.
 - En termes des charges : certaines catégories sont à 0 (per diem masters, séminaire doctorants, Missions Consortium) car pour les mêmes raisons de crise sanitaire, ces missions n'ont pas eu lieu. De plus, le programme doctorant est en arrêt.
 - D'autre part 131 717 € ont été reversés aux établissements pour leur contribution à EAD, dont une partie est un report de 2020. De plus, une expérience en hybride a été réalisée : des enseignants avec des étudiants sur place (Toulouse) et des étudiants à distance (Hanoi).
- ### **b. Certification des comptes par le Commissaire aux comptes et approbation des comptes et du Rapport financier 2021 par les membres (projet de résolution n°1-2022)**

La parole est donnée à Julien Duffau, Commissaire aux comptes de l'association. : il ne revient pas sur les comptes qui viennent d'être détaillés et ont été arrêtés le matin en Conseil d'administration. Il annonce simplement qu'il n'a relevé dans sa mission de contrôle aucune problématique particulière et qu'il prononce donc une certification pure et simple des comptes.

Il est proposé de voter la résolution n°1-2022 approuvant le rapport financier et affectant le résultat au report à nouveau. Aucun vote contre, aucune abstention. La résolution est adoptée et le rapport financier ainsi que l'affectation du résultat également.

c. Nomination du CAC pour un nouveau mandant de 6 ans

Vote à main levée. Aucun vote contre, aucune abstention. Le mandant du CAC est reconduit pour 6 ans.

d. Contrôle URSSAF

Monsieur Legube prend la parole concernant le contrôle URSSAF : le Consortium de manière aléatoire a fait l'objet d'un contrôle URSSAF. Aucune irrégularité n'a été relevée à l'examen des documents consultés.

4) Rapport moral du Président (projet de résolution n°2-2022)

Bernard Legube fait un rapide résumé du rapport moral qu'il a écrit et qui avait été mis à disposition des membres avant la réunion.

Cf. annexes.

Bernard Legube propose le vote de la résolution qui approuve le rapport moral.

Aucun vote contre, aucune abstention. La résolution est adoptée et le rapport moral par conséquent adopté.

5) Vie de l'association

a. Candidatures à la présidence

Avant la présentation du candidat Monsieur Philippe Girard, Monsieur Jean-Marc Lavest qui était également candidat, annonce qu'il décide de retirer sa candidature et de soutenir celle de Monsieur Girard.

Monsieur Girard fait une présentation de dix minutes, où il aborde les éléments principaux de son CV, puis il explique pourquoi il s'est présenté comme candidat à la présidence du Consortium et finalement il donne des éléments de sa compréhension de l'USTH et de sa relation avec le Consortium. Après la présentation du candidat un moment d'échange et questions s'est ouvert entre Monsieur Girard et les membres de l'Assemblée Générale.

b. Date de prise de fonction

Pour plusieurs raisons (subventions en cours, modification des statuts ...) Bernard Legube, propose de laisser un délai entre le vote du nouveau Président du Consortium (CA après-midi) et la prise de fonction du nouveau Président, afin d'avoir un temps de transition. Bernard Legube, ouvre le débat sur cette question à l'Assemblée Générale.

Les interventions des différents représentants, sont d'accord avec la nécessité d'avoir un temps de transition. Bernard Legube, demande son avis à l'Assemblée Générale sur la prise de fonction du nouveau Président le premier octobre 2022.

Aucun vote contre, aucune abstention, l'avis de l'Assemblée Générale est positif pour la prise de fonction le premier octobre. La date de prise de fonction sera décidée en Conseil d'Administration de l'après-midi.

c. Cotisations : bilan 2021 et vote sur le maintien des montants

Présentation des cotisations 2021 : pour l'année 2021 le Consortium a bénéficié de la cotisation de 33 établissements, c'est-à-dire 81 500 euros pour l'année 2021, ou 2 500 euros par établissement. Actuellement, la cotisation d'un établissement est en cours et deux autres cotisations sont en attente.

Bernard Legube propose que le montant de la cotisation annuelle continue d'être de 2500 euros pour les membres et 1500 euros pour les membres associés. Aucun vote contre, aucune abstention, le maintien du montant des cotisations est adopté

d. Proposition de maintien de l'indemnisation du président (projet de résolution n° 3 -2022)

Bernard Legube propose au vote la résolution n°3-2022 (cf. annexes) qui reconduit le principe et le niveau de rémunération mensuelle du Président du Consortium USTH à 631.64 euros brut. Aucun vote contre, aucune abstention, le maintien du montant de la rémunération du Président est adopté.

6) Informations générales sur l'USTH

La parole est donnée au Recteur de l'USTH, Monsieur Jean-Marc Lavest.

Cf. Pièce jointe présentation PPT

a. Bilan formation et effectifs 2021/2022, par Jean-Marc Lavest (Recteur principal)

- Forte attractivité à l'entrée de l'USTH depuis 2 ans sur le Cycle Bachelor. Entre 2019 et 2021, le nombre d'étudiants s'est quasiment multiplié par ?? dans le cycle licence. Pour septembre 2022 il y aura plus de 400 étudiants supplémentaires dans le cycle licence.
- Concernant la recherche : 414 publications dans des revues de référence (international). Actuellement moyenne de 1,4 d'article par chercheur et par an et depuis deux ans l'USTH se place comme le deuxième institut au sein de la VAST en termes total des publications.
- Le budget consolidé en 2022 est de 6,1 M d'euros : droits d'inscription, contribution MOET, contrats recherche, MEAE, Universités du Consortium et MESRI.
- Présentation document d'orientation stratégique (Cf. Présentation PPT) : l'USTH connaîtra au cours de huit prochaines années une croissance très importante qui transformera profondément l'USTH

b. Le point sur le programme 89 (bourses de thèse).

Cf. Annexes PPT

7) Formations Master et Bachelor

a. Nouvelles accréditations Masters par Florent Calvayrac (VP)

Florent Calvayrac revient sur le processus d'accréditation en 2021 : participation du Consortium, des responsables des Masters et des directeurs de département.

Le résultat a été satisfaisant, il y a eu quelques corrections et indications dans les dossiers d'auto-évaluation et les propositions pour le futur. Le Master « Energie » a été « sacrifié » à l'avance, et donc il n'y a pas eu de problème avec les évaluateurs. Les dossiers d'accréditation ont été acceptés par les évaluateurs et il met l'accent sur la grande qualité des dossiers présentés.

Florent Calvayrac mentionne la nécessité d'une poursuite par rapport aux dispositifs d'assurance qualité des diplômes : conseil de perfectionnement, suivi de l'insertion professionnelle et surtout approche-compétence.

Concernant les accréditations, il y a eu une réalisation des fiches RNCP et les documents suppléants aux diplômes comme ils sont demandés par le Ministère. Le résultat : suite à une séance au CNESER il y a eu un vote favorable à plus de 90 %. Le dispositif arrive presque à la fin, l'Arrêté d'accréditation vient d'être reçu pour relecture avant de publication.

Présentation du tableau récapitulatif (Cf. annexes PPT) : établissements qui souhaitent être accrédités qui ont déjà répondu de manière officielle et établissements dont le Consortium attend la réponse définitive.

Rappel par Bernard Legube que les conventions bilatérales sont en cours de réalisation.

b. Le point sur les projets d'accréditation de double diplôme en Licence/Bachelor par Martin Schwell (VP)

Cf. annexe PPT

- Présentation des objectifs des doubles diplômes Bachelor/ Licence
- Création des cursus de DD en Bachelor/Licence
- Répartition des établissements pour le DD Bachelor/Licence sur chaque discipline : Biotechnologie, Chimie et ICT.

c. Engagement financier du Consortium pour les enseignements sur subvention MESRI : équilibre Masters/Bachelors, missions Hanoi/ participation EAD :Bernard Legube, mentionne la nécessité de revoir cette question, notamment avec le nouveau Président.

8) Recherche, par Christian Valentin (VP Recherche) et Luc Le Calvez (Directeur de la recherche à l'USTH)

Cf. Annexes PPT

Christian Valentin ouvre sa présentation, en mentionnant les très bonnes conditions de recherche que l'USTH connaît actuellement.

Production scientifique : progression des publications SCIE (voir annexes)

Financement des projets : capacité confirmée à lever des fonds. Effet de levier en forte progression :

- Accès réussi aux financements de VinIF (Vin group Innovation Fondation)
- Nouveaux projets sous financements NAFOSTED, référence nationale
- Accélération du succès sur appels de la VAST
- Les 4 projets financés par le Consortium représentent 7,5 % du total

Propositions pur poursuivre cette progression (voir annexes)

- Aux prochains sessions SEC, Sénat et CU de l'USTH : nouveau règlement Ecole Doctorale, nouvel appel pour formation des groupes Recherche et projet d'établissement « Vision 2030 ».
- Vecteurs identifiés de développement : reconnaissance mutuelle des parcours et des diplômes, programme « 89 ».

9) Questions diverses et remerciements

Le Président Bernard Legube, remercie les recteurs, les membres du CA et les différents membres du bureau du Consortium avec qui il a collaboré durant ses 8 années de présidence. Monsieur Legube, tient à remercier particulièrement Madame Gausson, pour ses douze ans de travail au sein du Consortium. Finalement, Monsieur Legube remercie l'ensemble des membres présents à l'Assemblée Générale.

Fin de la séance à 12h30.

Le .././....
Le président

Le .././....
La secrétaire de séance

Bernard Legube